

# Vendée

15

SITES NATURA 2000

1 038

NAVIRES PROFESSIONNELS

408

MARINS

229

AIDES À LA NAVIGATION

35 928

BATEAUX DE PLAISANCE

4 767

CONCESSIONS AQUACOLES

885 239

TONNES  
DE MARCHANDISES

10 589

TONNES  
VENDUES EN CRIÉE

Le département compte trois anciens « quartiers\* »  
des affaires maritimes :  
Les Sables-d'Olonne, Noirmoutier et Yeu.

Les Sables-d'Olonne

La Vendée dispose d'un linéaire côtier de 768 kilomètres, côtes rocheuses ou sableuses mais aussi marais maritimes. Elle compte une île du Ponant (Yeu). 294 kilomètres sont ouverts au titre du sentier du littoral.

Sources : SHOM Limite terre-mer ; MTECT sentier du littoral 2019

Dans les zones d'emploi littorales, 12 200 emplois maritimes sont répertoriés. L'activité de construction de bateaux de plaisance est le premier fournisseur d'emplois maritimes dans le département.

Cette activité se situe dans les zones d'emploi littorales, mais aussi dans des zones de l'intérieur des terres notamment par la présence du groupe SPBI (Bénéteau), leader mondial de la construction de voiliers de plaisance, à La Roche sur Yon et aux Herbiers.

Tourisme, produits de la mer, industrie navale, transport et travaux publics maritimes et fluviaux, recherche et protection de l'environnement littoral et marin, services para-pétroliers et para-gaziers offshore, intervention publique dans le maritime, assurances maritimes inclus. Source : Les emplois de l'économie maritime en 2017, Service des données et études statistiques (SDES) 01/2021.

## Les ports

En totalité, 15 points sont autorisés pour le débarquement des produits de la pêche maritime en vue de leur première mise sur le marché. Trois criées y sont implantées à Noirmoutier, Les Sables-d'Olonne et Saint-Gilles-Croix-de-Vie.

Le département compte deux ports de commerce : Les Sables-d'Olonne et Yeu.

16 ports de plaisance pour quelques 7 452 places sont répertoriés. Port Olona avec 1 400 places à flot est le plus grand port du département. Un port à sec y est ouvert depuis 2022. Port La Vie à Saint Gilles-Croix-de-Vie compte 1 000 places à flot, hors places visiteurs.

Source : Les retombées du nautisme en Pays de la Loire 2017-2018

# Environnement marin

6 sites Natura 2000 en mer (estuaire de la Loire/ baie de Bourgneuf, île d'Yeu, Pertuis charentais, Rochebonne), auxquelles s'ajoutent 9 zones mixtes. La Vendée compte également deux réserves naturelles nationales (Casse de la Belle-Henriette et baie de l'Aiguillon), un arrêté de protection de biotope à la pointe de l'Aiguillon, et un arrêté interdit le mouillage dans l'anse de Ker Châlon (Yeu) pour protéger les herbiers de zostères.

23 hectares ont été acquis par le Conservatoire du littoral en 2023. Plus de 20 hectares se situent sur le site du marais d'Olonne.

Label Pavillon bleu\* :

- 5 communes pour un total de 15 plages : La Tranche-sur-mer, Notre-Dame-de-Monts, Talmont-Saint-Hilaire, Jard-sur-mer et L'Aiguillon-sur-mer.
- 1 port de plaisance sur l'île d'Yeu.

2 communes sont déclarées comme présentant une particulière vulnérabilité de leur territoire au recul du trait de côte.

Sources : DDTM/DML ; Conservatoire du littoral ; Pavillon bleu ; décret n° 2023-698 du 31/07/2023

# Énergies marines renouvelables

La construction du parc éolien posé qui sera situé entre les îles d'Yeu et de Noirmoutier (consortium

Éoliennes en mer îles d'Yeu et de Noirmoutier) a débuté. Il produira 496 MW grâce à 62 éoliennes.

# Pêche professionnelle maritime



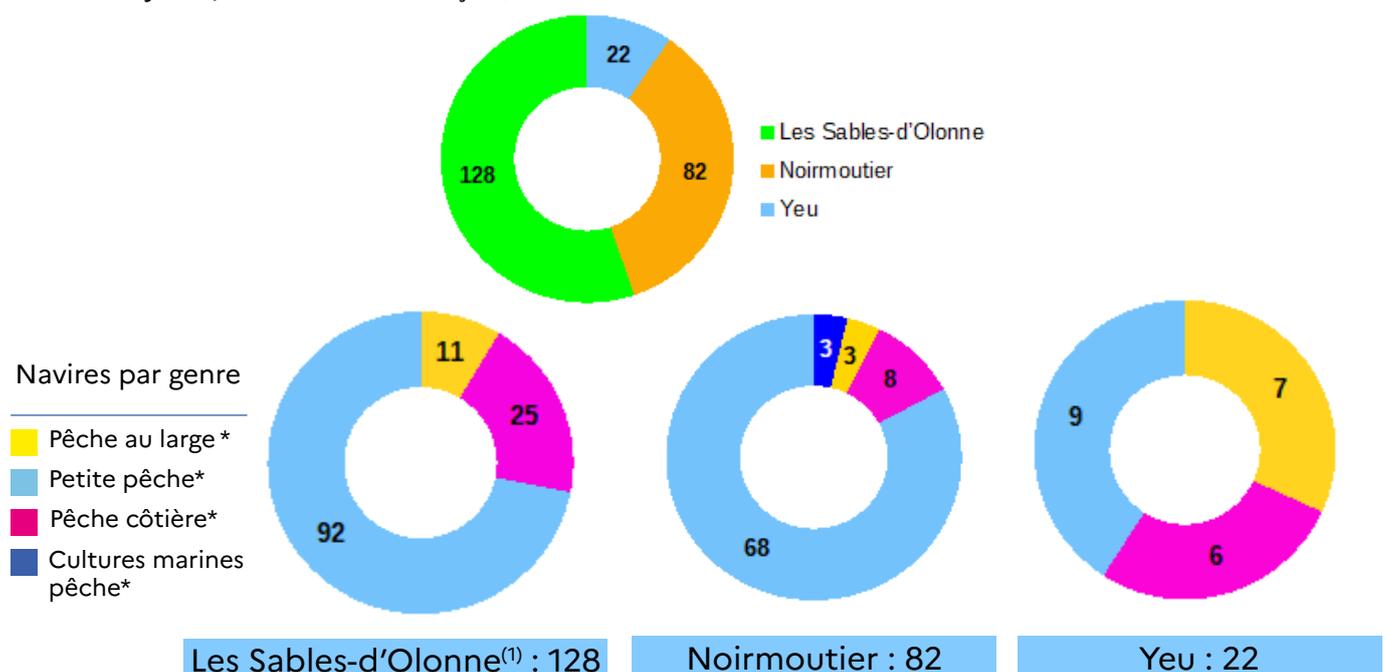
## 232 navires de pêche professionnelle

Métiers principalement représentés parmi les navires actifs dans le département :

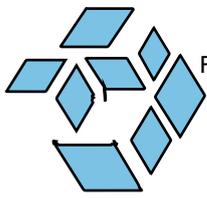
- 29 % de tamiseurs,
- 18 % de fileyeurs,
- 13 % de chalutiers\* exclusifs,
- 10 % caseyeurs/métiers de l'hameçon,

- 8 % pratiquant les métiers de l'hameçon,
- 6 % de chalutiers\* non exclusifs,
- 6 % fileyeurs/métiers de l'hameçon,
- 4 % de senneurs\* de fond.

Source : Ifremer, système d'informations halieutiques - activité des navires de pêche (2021)

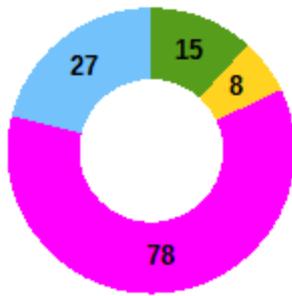


(1) les navires de l'Aiguillon-sur-mer et de Saint-Gilles-Croix-de-Vie sont inclus dans les navires immatriculés aux Sables-d'Olonne.

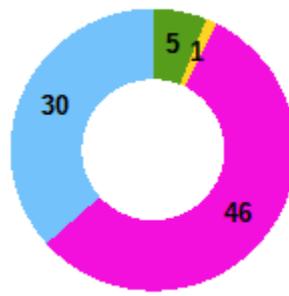


Navires par longueur

- inférieur à 8 m
- inférieur à 12 m
- inférieur à 16 m
- supérieur à 25 m



Les Sables-d'Olonne <sup>(1)</sup> : 128



Noirmoutier : 82



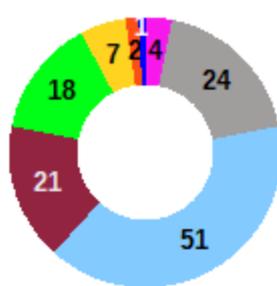
Yeu : 22

(1) les navires de l'Aiguillon-sur-mer et de Saint-Gilles-Croix-de-Vie sont inclus dans les navires immatriculés aux Sables-d'Olonne.

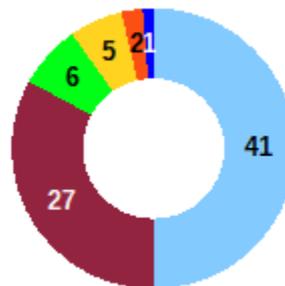
L'âge moyen des navires est de 30 ans.

Navires par âge

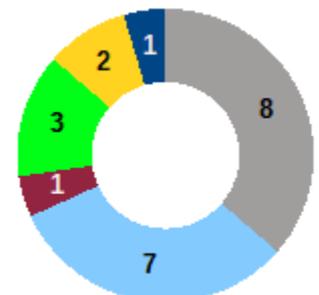
- - 5 ans
- 5 à 9 ans
- 10 à 14 ans
- 15 à 20 ans
- 21 à 30 ans
- 31 à 40 ans
- 41 à 50 ans
- + 50 ans



Les Sables-d'Olonne : 128



Noirmoutier : 82



Yeu : 22

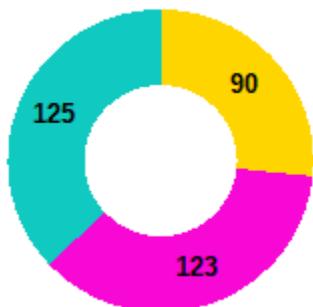
## 577 emplois de marins-pêcheurs



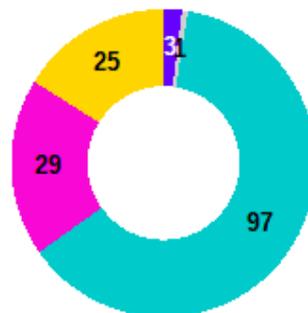
45 marins étrangers figurent parmi ces professionnels. 25 sont originaires de pays de l'Union européenne, dont 16 du Portugal. Hors Union européenne, 15 marins-pêcheurs sont originaires du Sénégal.

Marins par genre de navigation

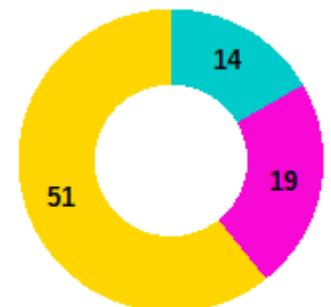
- Pêche au large\*
- Petite pêche\*
- Pêche côtière\*
- Grande pêche\*
- Cultures marines pêche\*



Les Sables-d'Olonne : 338



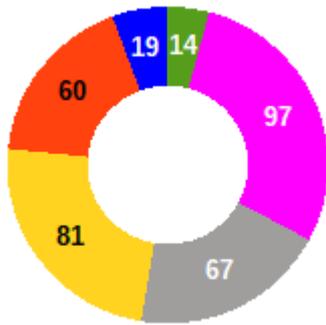
Noirmoutier : 155



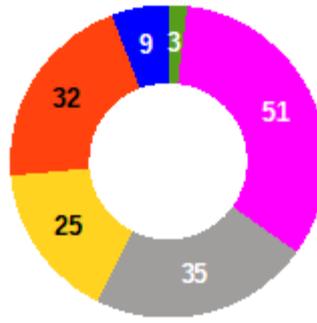
Yeu : 84

## Marins par âge

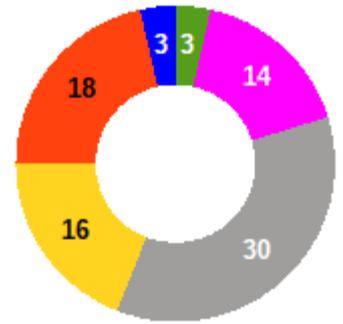
- - 20 ans
- 21 à 30 ans
- 31 à 40 ans
- 41 à 50 ans
- 51 à 60 ans
- + 60 ans



Les Sables-d'Olonne : 338



Noirmoutier : 155



Yeu : 84

## Ventes enregistrées par les criées



Le département compte trois criées.

**Commercialisation totale :**  
**10 589 tonnes (-15,58 %)**  
**57,95 millions d'euros (-8,75 %)**  
**5,47 €/kg (8,09%)**

L'ancien site de la criée de l'île d'Yeu est un point de débarquement. Le Maxiplot, navire équipé de caissons réfrigérés transporte quotidiennement les produits de la mer débarqués à l'île d'Yeu vers la criée des Sables-d'Olonne.

	Quantité (tonnes)	Variation 2023/2022 (%)	Valeur (millions d'euros)	Variation 2023/2022 (%)	Prix moyen (€/kg)	Variation 2023/2022 (%)
Noirmoutier	1 615	2,80	13,99	7,88	8,66	4,97
Les Sables-d'Olonne	5 568	-16,60	36,25	-11,93	6,51	-5,51
Saint-Gilles-Croix-de-Vie	3 406	-20,74	7,72	-17,70	2,27	4,12

### Criée de Noirmoutier

**Commercialisation totale :**  
**1 615 tonnes (2,80 %)**  
**13,99 millions d'euros (7,88 %)**  
**8,66 €/kg (4,97 %)**

Les poissons nobles sont la spécialité de cette criée qui bénéficie, en plus de la production des navires noirmoutrins, de celle de navires venant de Bretagne ou de Nouvelle-Aquitaine.

Les quatre premières espèces en tonnage représentent 55 % de la quantité et 60 % de la valeur commercialisées. La sole reste la première espèce en valeur malgré une chute du tonnage de 34 %.

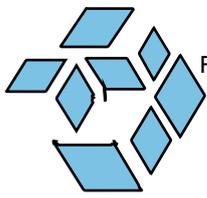
L'organisation de producteurs des pêcheurs artisans de Noirmoutier (OPPAN) a obtenu en 2023 le certi-

fication Pêche durable pour le bar de ligne du golfe de Gascogne.

71 acheteurs ont fréquenté la criée. Parmi eux, 39 professionnels sont agréés pour l'achat à distance.

100 navires ont vendu leur production au moins une fois sous la halle à marée.

10,62 équivalents temps-plein sont affectés à l'activité de la criée.



Espèces principales	Quantité (tonnes)	Part dans la production totale du port (%)	Valeur (millions d'euros)	Part dans la production totale du port (%)	Prix moyen (€/kg)
CONGRE	249	15	0,48	3	1,93
SOLE COMMUNE	212	13	3,99	29	18,82
BAR COMMUN OU EUROPÉEN	200	12	3,26	23	16,30
SEICHE COMMUNE	169	11	0,81	6	4,79
BAUDROIE	90	6	0,49	4	5,44
MERLAN	83	5	0,35	3	4,22
LIEU JAUNE	72	4	0,71	5	9,86
GRISSET	43	3	0,25	2	5,81
ARAIGNÉE DE MER	33	2	0,03	0	0,91
PIEUVRE, POULPE	31	2	0,21	2	6,77

Source : FranceAgriMer/VISIOMer

La criée occupe la 17<sup>ème</sup> place des criées françaises en valeur.

### Crée des Sables-d'Olonne



**Commercialisation totale :**  
**5 568 tonnes (-16,60 %)**  
**36,25 millions d'euros (-11,93 %)**  
**6,51 €/kg (-5,51 %)**

La criée a encore connu un exercice délicat en 2023. Elle reste néanmoins la quatrième criée française en valeur globale commercialisée.

La sole, dont le tonnage augmente de près de 7 % reste l'espèce phare du port. L'année a été marquée par une très forte baisse du volume de thon germon.

158 acheteurs fréquentent la criée. Parmi eux, 92 sont agréés pour l'achat à distance.

170 navires vendent leur production sous la halle à marée.

42,89 équivalents temps-plein sont affectés à l'activité de la criée.

Espèces principales	Quantité (tonnes)	Part dans la production totale du port (%)	Valeur (millions d'euros)	Part dans la production totale du port (%)	Prix moyen (€/kg)
MERLU COMMUN	1032	23	3,63	10	3,52
SEICHE COMMUNE	699	16	2,87	8	4,11
SOLE COMMUNE	573	13	9,65	28	16,84
BAR COMMUN OU EUROPÉEN	333	8	4,41	13	13,24
ROUGET-BARBET DE ROCHE	268	6	1,61	5	6,01
CALMAR	263	6	2,30	7	8,75
MERLAN	170	4	0,52	1	3,06
MAQUEREAU COMMUN	155	4	0,38	1	2,45
THON ROUGE	150	3	1,59	5	10,60
PIEUVRE	82	2	0,57	2	6,95

Au niveau national, la criée occupe la 4<sup>ème</sup> place des criées françaises en valeur, et la 1<sup>ère</sup> place en valeur et tonnage pour la commercialisation du bar et de la sole.

Sources : CCI de Vendée ; FranceAgriMer/VISIOMer

## Criée de Saint-Gilles-Croix-de-Vie

**Commercialisation totale :**  
**3 406 tonnes (-20,74 %)**  
**7,72 millions d'euros (-17,70 %)**  
**2,27 € /kg (4,12 %)**

La hausse du prix moyen a permis de limiter la baisse du chiffre d'affaires. Plusieurs espèces sont valorisées grâce à la méthode ikéjime\*.

Le port est spécialisé dans le poisson bleu\*. La commune compte encore une conserverie, la conserverie Gendreau. Les sardines à l'huile d'olive extra, préparées à l'ancienne bénéficient d'un label rouge (association Vendée qualité).

La sardine couvre 70 % du tonnage et 16 % de la valeur enregistrés par la criée. La sardine destinée aux conserveries à elle seule représente

58 % des apports pour 8 % de la valeur. Le cours sur le marché de la conserve est plus faible (0,33 €/kg contre 1,56 €/kg pour la sardine fraîche). Sans la sardine destinée aux usines, le prix moyen en criée serait de 4,96 €/kg.

102 acheteurs fréquentent la criée. Parmi eux, 64 achètent à distance. Les achats à distance couvrent 22 % de la valeur commercialisée.

La criée occupe la 29<sup>ème</sup> place des criées françaises en valeur.

Espèces principales	Quantité (tonnes)	Part dans la production totale du port (%)	Valeur (millions d'euros)	Part dans la production totale du port (%)	Prix moyen (€/kg)
SARDINE	513	34	0,65	9	1,27
MERLU COMMUN	255	17	0,94	14	3,69
CONGRE	136	9	0,25	4	1,84
MERLAN	110	7	0,48	7	4,36
SOLE (perdrix, pôle, sénégalaise)	74	5	1,36	20	18,38
BAR COMMUN OU EUROPÉEN	64	4	0,91	13	14,22
LIEU JAUNE	38	3	0,41	6	10,79
MAQUEREAU COMMUN	32	2	0,07	1	2,19
GRISSET	31	2	0,12	2	3,87
THON ROUGE	28	2	0,28	4	10,00

Sources : Pays de Saint-Gilles-Croix-de-Vie ; FranceAgriMer/VISIOMer

## La pêche à pied professionnelle

145 permis nationaux de pêche à pied sont délivrés par l'administration.

443 licences de pêche à pied professionnelle de coquillages sont délivrées par le Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins\* des Pays de la Loire.

Près de 65 embarcations sont utilisées pour le transport des coquillages pêchés à pied.

Source : DDTM/DML 2022

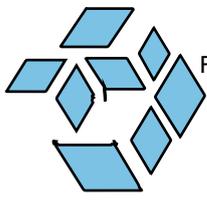
466 tonnes, c'est l'estimation du tonnage de coquillages déclarés pêchés sur les gisements de Vendée en 2023, réparti ainsi :

- 422 tonnes de palourdes,
- 30 tonnes de moules,
- 8 tonnes d'huîtres creuses,
- 5 tonnes de bigorneaux,
- 0,71 tonne de coques.

Des algues sont également récoltées sur le littoral (14 tonnes), ainsi que des vers marins (44 tonnes).

Source : DDTM/DML





## Les structures professionnelles de la pêche

Le comité régional des pêches maritimes et des élevages marins\* (COREPEM) a son siège aux Sables-d'Olonne.

Trois coopératives dédiées à la pêche sont installées en Vendée :

- La coopérative maritime de l'entente cordiale dont le siège est à Saint-Gilles-Croix-de-Vie regroupe les coopératives des Sables-d'Olonne, de l'Aiguillon-sur-mer, de l'île d'Yeu, de Saint-Gilles-Croix-de-Vie, de Charron et de La Rochelle.

- La coopérative maritime de Beauvoir sur Mer.
- La coopérative maritime de Noirmoutier.

L'OP Vendée et l'OPAN à Noirmoutier sont deux organisations de producteurs généralistes.

Trois structures en charge de la gestion administrative des armements sont établies en Vendée, l'ACAV aux Sables-d'Olonne avec une antenne à Yeu, l'ACOPAN à Noirmoutier et l'ACAVIE à Saint-Gilles-Croix-de-Vie.

Source : DDTM/DML

## Le mareyage\*

35 sociétés de mareyage sont identifiées en Vendée dont :

- 28 sociétés ayant leur siège social et disposant de 33 implantations dans le département,

- 7 sociétés ayant leur siège social hors Vendée et disposant de 10 implantations dans le département.

Source : DDTM/DML

## Aquaculture marine



197 entreprises conchylicoles ont leur siège dans le département pour un effectif total permanent de 799 personnes (750 équivalents temps-plein). La production de coquillages vendus à la consommation peut être estimée à plus de 6 500 tonnes pour 27 millions d'euros. Les huîtres représentent 75 % du volume et 84 % de la valeur commercialisés, les moules 24 % du volume et 14 % de la valeur.

Source : Agreste enquête aquaculture 2022

La production en eau profonde sur filière en mer s'ajoute à celle d'huîtres sur tables et de moules sur bouchot.

La présence d'une nappe d'eau salée sur l'île de Noirmoutier et dans le secteur de Bouin, unique en Europe, favorise la culture d'une microalgue nécessaire aux écloséries. Ainsi, sur la dizaine d'écloséries recensées en France, cinq sont implantées en Vendée.

Source : DDTM/DML 2018

Le comité régional de la conchyliculture\* a son siège à Beauvoir-sur-mer.

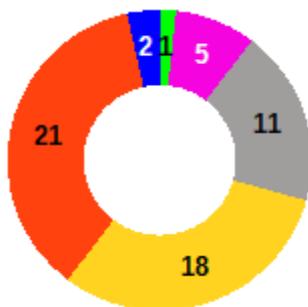
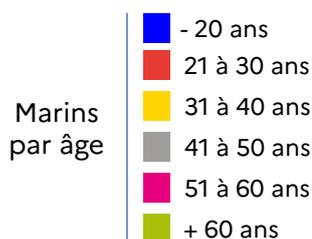
4 767 concessions sont accordées à 354 concessionnaires.

	Nombre de concessions accordées	Surface (ha)	Nombre de détenteurs
Les Sables-d'Olonne	2 976	51	111
Noirmoutier	1 765	581	241
Yeu	26	103	2
<b>TOTAL</b>	<b>4 767</b>	<b>735</b>	<b>354</b>

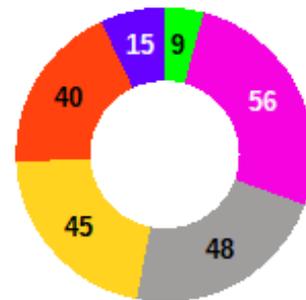
Source : DGAMPA/SDNUM/Atena

# 134 navires aquacoles et 271 emplois de marins

43 femmes font partie des 271 marins du département travaillant en aquaculture marine.



Les Sables-d'Olonne : 58



Noirmoutier : 213

Tous les conchyliculteurs ne sont pas marins ; les professionnels non marins sont affiliés à la Mutualité sociale agricole et non à l'Établissement national des invalides de la marine. DGAMPA/SDNUM, à partir des déclarations sociales nominatives des armements 2023

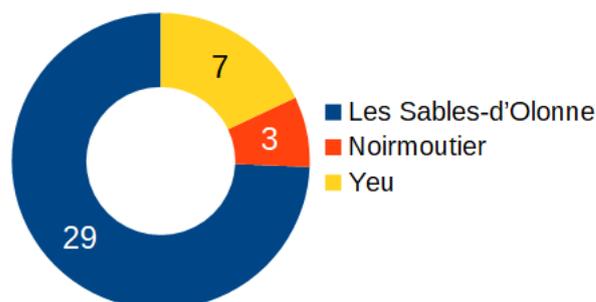
## Transport maritime

### 39 navires immatriculés

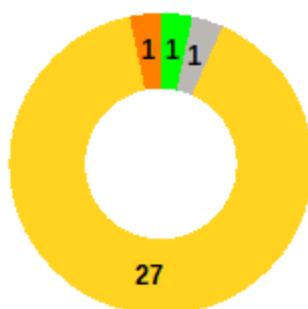
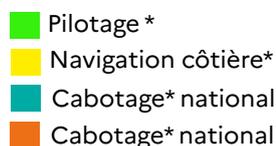
15 navires de plus de 20 ans.

22 navires de plus de 25 mètres.

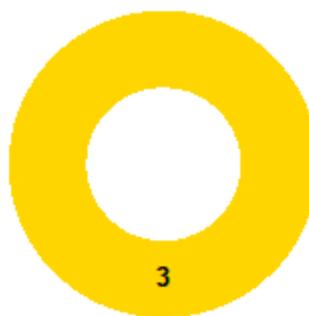
Seuls quatre genres de navigation sont répertoriés pour les navires de transport immatriculés dans le département.



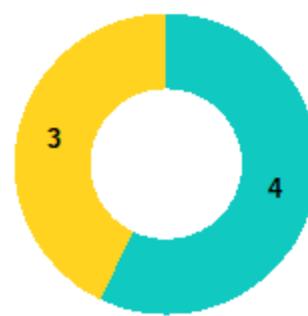
Navires par genre de navigation



Les Sables-d'Olonne : 29



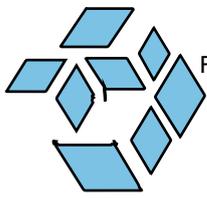
Noirmoutier : 3



Yeu : 7

Parmi les armements de transport de marchandises ayant leur siège en Vendée, on peut citer Yeu Continent, Pajarola et Cie, ainsi que A2TMI (navire Maxiplon) et la société de travaux maritimes et sous-marins Atlantique Scaphandre.

L'Insula Oya III, entré en service en 2023 au sein de la compagnie Yeu continent, assure du transport de fret et de passagers entre le continent et l'île d'Yeu. Il fonctionne au gazole, mais pourra accueillir une nouvelle motorisation, quand les technologies alternatives seront matures. Il bénéficie d'une alimentation 100 % électrique à quai.



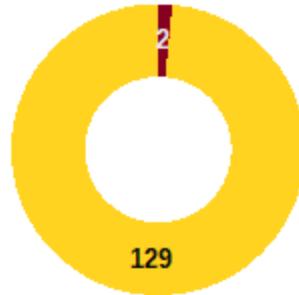
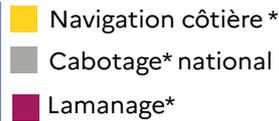
## 190 emplois de marins



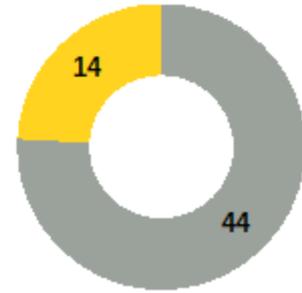
- Aucun marin étranger n'est identifié en Vendée.

• 15 femmes

Marins par  
genre de  
navigation



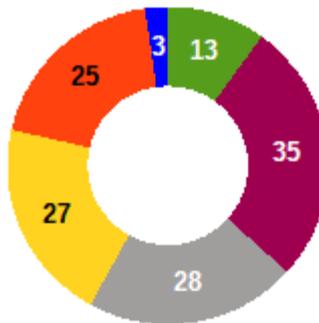
Les Sables-d'Olonne : 131



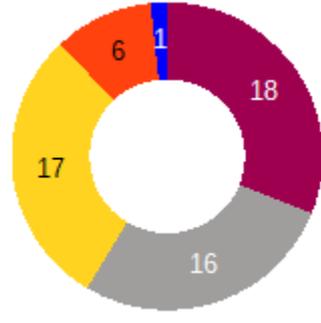
Yeu : 58

Le seul marin de Noirmoutier est identifié en navigation côtière et relève de la tranche d'âge 41 à 50 ans.

Marins  
par âge



Les Sables-d'Olonne : 131



Yeu : 58

Source : DGAMPA/SDNUM, à partir des déclarations sociales nominatives des armements 2023

## Un trafic marchandises en hausse de 5 %

885 239 tonnes de marchandises ont transité par le port de commerce des Sables-d'Olonne. Ce volume augmente mais reste inférieur au record du million de tonnes de 2021. Les importations (68 du total) progressent de 12 % et les exportations chutent de 8 %. En hausse de 11 %, les importations de sable restent le poste principal avec 46 % du trafic. Les importations de ciment, enduit, engrais et perlite augmentent aussi. Les exportations de céréales représente le deuxième poste en volume avec 22 % du trafic, mais fléchissent de 11 %. Les exportations de colza baissent de 65 %, alors que celles de ferraille augmentent de 70 %.

Le port a accueilli 434 navires, dont 170 sabliers, 124 cargos et 140 rotations du Casam IV qui assure la desserte avec l'île d'Yeu.

83 563 tonnes de marchandises sont entrées ou sorties du port de l'île d'Yeu.

La régie départementale Yeu continent a transporté 15 712 tonnes de marchandises et 11 578 véhicules.

755 123 passagers ont été transportés entre l'île d'Yeu et le continent par Yeu continent et la Compagnie vendéenne.

401 mouvements de navires ont été effectués par les pilotes de la station de pilotage\* de la Loire affectés au pilotage\* du port des Sables-d'Olonne.

Sources : CCI de Vendée ; DDTM/DML

# Industrie navale



382 navires et bateaux (arrêts techniques ou mises à l'eau de bateaux neufs) ont été accueillis sur l'aire de réparation navale des Sables-d'Olonne, chiffre en hausse de 15 % par rapport à 2022. 55 % sont des bateaux de plaisance. Viennent ensuite les navires de pêche (28 %), de servitude (14 %) et à passagers (3 %). 88 mouvements sont comptabilisés.

Parmi les grands chantiers navals présents dans le département, il faut citer deux chantiers notables et qui réalisent une grosse part de leur activité à

l'export :

- Bénèteau, leader mondial de navires de plaisance dont le siège est à Saint-Gilles-Croix-de-Vie (cf page 64).
- Océa spécialisé dans la construction en aluminium, dont le siège est aux Sables-d'Olonne.

549 millions d'euros de navires et bateaux ont été exportés à partir des chantiers du département.

Sources : CCI de Vendée ; Direction générale des douanes



## Plaisance, loisirs nautiques et pêche de loisir

35 928 bateaux de plaisance

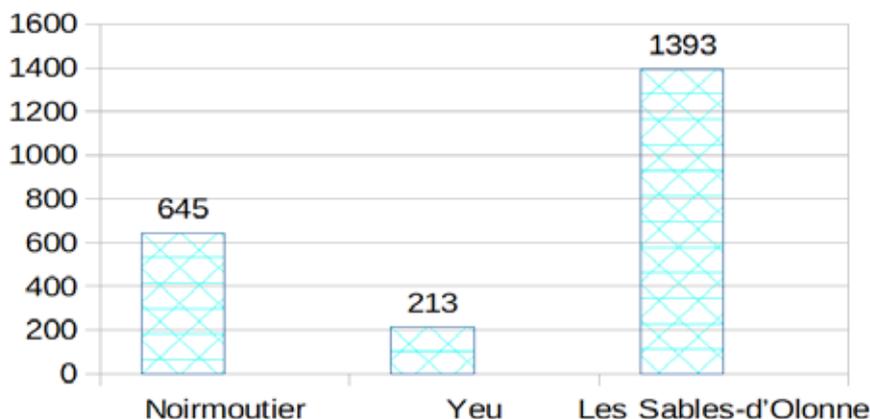
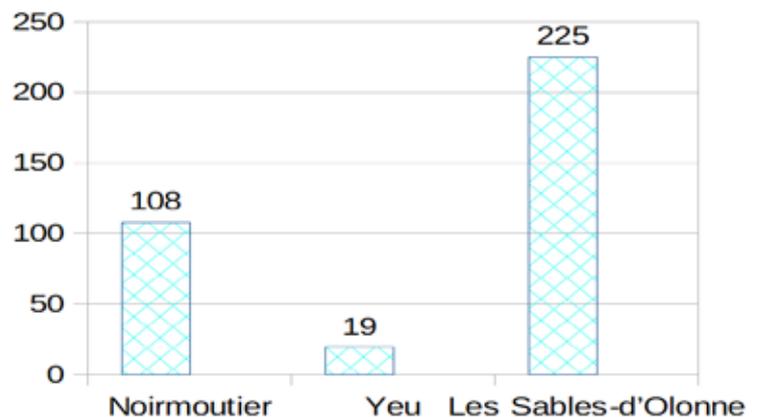
	Nombre de bateaux de plaisance
Les Sables-d'Olonne	20 823
Noirmoutier	11 543
Yeu	3 562

Le département compte :  
74 % de bateaux à moteur.

Bateaux ayant une longueur inférieure à 5 mètres :  
51 % pour Les Sables-d'Olonne  
59 % pour Noirmoutier  
55 % pour Yeu

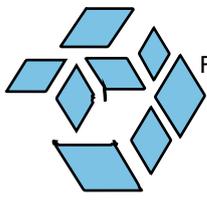
352 premières immatriculations en 2023.

Leur nombre double par rapport à 2022.



2 251 mutations de propriété en 2023.

Leur nombre augmente de 20 %.



## Les permis plaisance mer

1 538 permis côtiers et 162 extensions hauturières ont été délivrés.

10 bateaux-écoles sont répertoriés dans le

département. Certaines sociétés peuvent être implantées dans plusieurs villes.

Source : DDTM/DML

## Les loisirs nautiques

De nombreuses structures susceptibles de proposer des activités en mer labellisées ou affiliées à une fédération sont présentes dans le département

(plongée, pêche sous-marine, voile, char à voile, canoë-kayak, aviron, kite-surf et cerf volant, surf).

## La pêche de loisir

93 autorisations de pose d'un filet fixe\* sont délivrées annuellement par la DDTM/DML pour la pêche de loisir dans la zone de balancement des marées\*. 70 sont implantés sur le secteur de Noirmoutier et 23 sur celui des Sables-d'Olonne.

Source : DDTM/DML

La DIRM NAMO délivre quant à elle les autorisations pour la pêche de loisir du thon rouge pour les navires de plaisance immatriculés dans le département.

## Les manifestations nautiques

108 manifestations nautiques ont été enregistrées par l'administration.

La Vendée Va'a a lieu aux Sables-d'Olonne depuis 15 ans. Cette course de pirogues polynésiennes en

haute mer rassemble chaque année plus de 250 rameurs venus des quatre coins du monde. Sur trois jours, ils parcourent 128 km, ce qui représente 10 à 13 heures d'effort, soit environ 40 000 coups de rame par équipier.

# Plaisance professionnelle

## 2 navires et 3 emplois de marins

Le marin identifié dans l'ancien quartier de Yeu relève de la tranche 41 à 50 ans, et un autre marin (Noirmoutier) appartient à la tranche des 51 à 60 ans. Le dernier marin, identifié aux Sables-d'Olonne, appartient à la tranche des plus de 60 ans. Aucun marin étranger n'est identifié en Vendée.

Les navires de plaisance professionnelle, immatriculés en Vendée, pratiquent la navigation côtière\*.

Source : DGAMPA/SDNUM, à partir des déclarations sociales nominatives des armements 2023

# Sécurité maritime



229 aides à la navigation (phares, bouées\*, tourelles\*, amers\*, espars\*) sur le littoral ou en mer sont gérées par la DIRM NAMO (division des phares et balises).

366 opérations<sup>(1)</sup> de recherche et de sauvetage au large du département ont été coordonnées par le centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage (CROSS) de la DIRM NAMO basé à Étrel, sous l'autorité du préfet maritime de l'Atlantique.

220 bénévoles de la SNSM étaient présents en 2022. Le département compte 6 stations permanentes et 11 moyens nautiques.

La DIRM NAMO dispose d'une antenne de son centre de sécurité des navires des Pays de la Loire aux Sables-d'Olonne. Elle assure les visites de sécurité de navires professionnels français (navires de transport et de pêche professionnelle).

(1) Opérations dans le département : ports et accès, bande des 300 mètres des plages, eaux territoriales.

Sources : DIRM NAMO ; SNSM

## Formation maritime et recherche

39 élèves ont été accueillis à la rentrée 2023 à l'école des formations maritimes (Les Sables-d'Olonne et île d'Yeu) et à la Maison Familiale Rurale de Challans. Ces établissements assurent des formations initiale et continue à la pêche pour la première et aux cultures marines pour la seconde.

Le lycée professionnel Éric Tabarly d'Olonne-sur-mer est l'établissement support du Campus des métiers et qualifications Nautisme en Pays de la Loire, dans une région qui est la deuxième région française du secteur avec un milliard d'euros de chiffre d'affaires en 2015 juste derrière la région PACA.

Source : Académie Nantes

## Patrimoine maritime

Sont protégés au titre des monuments historiques :

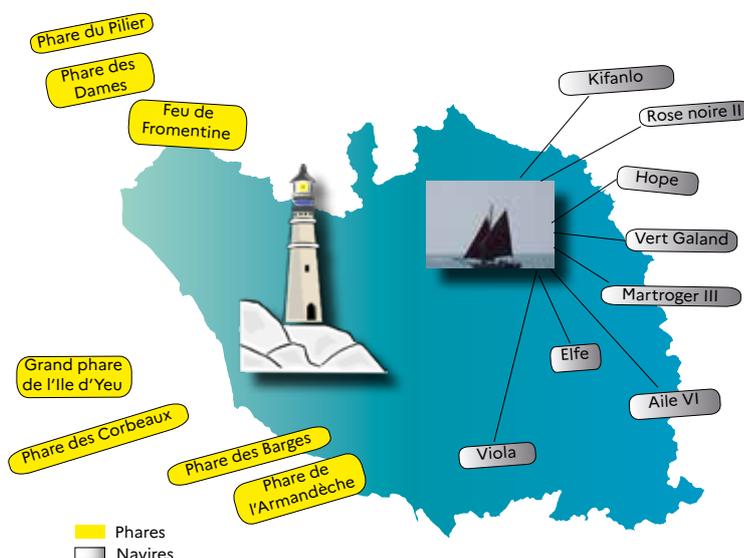
- 7 phares ou feux.
- 8 navires.

Sources : DIRM NAMO ; DRAC Pays de la Loire

Parmi ces navires, le Kifanlo, chalutier sablais construit en 1955 a été remis à l'eau après une restauration complète. Le Hope, ancien voilier de pêche de Saint-Gilles-Croix-de-Vie a fêté ses 80 ans en 2023.



2 phares sont ouverts au public en Vendée : le grand phare de l'île d'Yeu et la tour d'Arundel aux Sables-d'Olonne.



La pêche à la sardine de Saint-Gilles-Croix-de-Vie est inscrite à l'inventaire culturel immatériel de la France.